



63 | AUBIÈRE

Les Affranchis débarquent

Un carrossier et un expert se sont associés pour créer Les Affranchis, une plateforme de gestion de sinistres. Benjamin Labonne et Florian Mourgues, déjà associés dans l'exploitation de carrosseries, veulent conseiller l'automobiliste victime d'une collision avant qu'il ne se rende chez son assureur. La plateforme intervient dans plusieurs domaines tels que le recours direct, l'expertise indépendante, l'assistance recours sur valeur avant sinistre des véhicules accidentés et le conseil en réparation sur procédure VEI-RIV-VGE et VE. Elle offre la franchise aux conducteurs non responsables et des bons d'achat à leurs clients qui pourront aussi bénéficier

IDEE RECUE N°2
 " LE CONSAT AUTO ? QUELLE GALÈRE À REMPLIR ! "

VRAI

Un constat mal rempli, et c'est votre portefeuille qui trinque !
 Car il n'est pas possible de revenir en arrière...

Les Affranchis vous proposent des cours d'1 heure pour :

- Apprendre à remplir un constat auto se tromper !
- Faire ses observations à l'assurance, en bonne et due forme !

Les Affranchis
 03 20 21 02 28 - 04 78 21 02 36

03 20 21 02 28 - 04 78 21 02 36

La plateforme doit conseiller l'automobiliste sur toutes les solutions à sa disposition après collision.

du dépannage 24h/24 7j/7 et de la location de véhicule (LLD ou LOA) à des tarifs intéressants. ●

Renseignements : www.les-affranchis.eu.

J.-P. R.